

### III- UNE INTELLIGENTSIA REPUBLICAINE JUIVE ET UN RABBINAT FAVORABLES A L'IMPERIALISME FRANÇAIS, PATERNALISTES VIS-A-VIS DES JUIFS DU MAGHREB ET HOSTILES AU... SIONISME AVANT 1914<sup>1</sup> !

A partir de 1870, un nombre significatif de Juifs deviennent médecins, avocats, enseignants, fonctionnaires et connaissent une ascension sociale. Même s'ils se marient à la synagogue et s'y rendent de temps en temps, leur pratique religieuse est de plus en plus réduite.

Comme l'explique Lazare Landau (1973), avec des formulations un peu lapidaires : *«Là où les bûchers avaient échoué, les décrets de la Constituante et de Napoléon réussirent. Devenus citoyens français à part entière, des milliers de juifs n'eurent plus qu'une pensée : fuir le judaïsme, s'évader de la communauté, au plus vite, avec ou sans certificat de baptême. Le désir d'assimilation<sup>2</sup> favorisa les conversions bien plus que les mesures de rigueur des siècles passés. Dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle [...], la religiosité connut une chute ininterrompue dans les communautés juives de France [...]. Dans le passé, l'essentiel, aux yeux des juifs, était le maintien de la fidélité à la tradition juive ; désormais, l'essentiel est de ne pas se distinguer de la masse des Français.»*

S'ils sont de moins en moins religieux, les Juifs sont de fervents patriotes, et des centaines d'entre eux deviennent officiers dans l'armée française.

*«Ils partagent la devise consistoriale " Patrie et Religion " ravivée par le projet républicain et concrétisée dans l'israélitisme puisque, selon Hyppolite Prague, des Archives israélites : 'C'est un fait d'expérience historique que le Juif, en général, a une prédilection marquée pour les institutions démocratiques, que c'est un libéral d'instinct, un républicain-né' [Archives israélites, 20 avril, 1914].»*

Durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, *«les rabbins prennent véritablement au pied de la lettre les décisions du Grand Sanhédrin qui leur font devoir d'enseigner l'amour de la patrie»* (B.

---

1. Certains historiens n'hésitent pas à voir, derrière cette hostilité affichée de nombreux intellectuels juifs français (ou allemands) face au sionisme, un moyen (conscient mais surtout inconscient) de se défendre contre l'antisémitisme dominant et d'éviter l'accusation d'être de mauvais patriotes. Il faudra attendre la prise de pouvoir par les nazis et surtout le judéocide pour que le sionisme apparaisse à beaucoup de Juifs de France comme une «solution» de survie. Ce qu'il aurait effectivement pu être si les nazis, d'un côté, les démocraties impérialistes de l'autre, avaient laissé les Juifs quitter l'Europe avant la seconde guerre mondiale.

2. Les exigences de cette «assimilation» étaient particulièrement rigoureuses, ce que nous avons sans doute oublié puisqu'aujourd'hui les institutions internationales et les gouvernants occidentaux nous vantent les vertus du «multiculturalisme» et de la «pluralité de nos identités». Elles concernaient les Juifs de l'Hexagone, ceux des colonies, mais aussi les colonisés : tous devaient incorporer le «patrimoine moral» de la patrie française, accepter une «annexion morale», une «francisation en un mot», selon Jacques Cohen dans son livre *Les Israélites de l'Algérie et le décret Crémieux* (1900), cité par C. Zytnicki (2011).

Philippe, 1997). «*La France est identifiée avec Sion, avec le peuple élu, le drapeau tricolore à cet étendard sacré confié à Moïse.*» (F. Melzi d'Eril, 2007).

Dans un texte célèbre paru en avril 1889, le rabbin Felix Meyer établit un parallèle entre la sortie d'Égypte et le déclenchement de la Révolution française – «*les deux points lumineux de notre histoire*» selon lui. En 1884, Théodore Reinach enjoint aux Juifs – «*dès qu'ils ont cessé d'être traités en parias*» – de «*s'identifier de cœur et de fait avec les nations qu'ils ont adoptées*» et de renoncer «*aux particularités qui tendraient à les isoler de leurs concitoyens, en un mot, cesser d'être une nation dispersée, pour ne plus se considérer que comme une confession religieuse*».

Les écoles juives délivrent un enseignement nettement plus républicain que celui des écoles chrétiennes<sup>3</sup>, et les synagogues lancent des «*appels enflammés*» «*à l'occasion des différentes expéditions et guerres menées par la France*» (*idem*). «*Le premier grand rabbin d'Alger, un Alsacien, déclare d'emblée que "sa ligne de conduite est tracée par le ministère de la Guerre"*» (*sic !*) «*et que son objectif est d'exercer "une mission religieuse et civilisatrice"*» (*idem*).

Si, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, les clergés catholique et protestant ont exprimé «*des réserves à l'égard du pouvoir politique, du moins à certaines périodes de l'histoire*» (*idem*), ce n'est pas du tout le cas de la majorité des rabbins : «*les ministres du culte juif manifestent une totale allégeance*» à l'État et à la République, ce qui fait du judaïsme un **pilier de l'ordre social**. «*Soyez bons Français c'est la meilleure façon de devenir bons Juifs*», tel est le conseil souvent répété par les rabbins. Et cette devise sera reprise par Adolphe Crémieux au moment de la naturalisation des Juifs d'Algérie.

Les différences entre les Juifs français assimilés, les Juifs étrangers récemment immigrés et les Juifs algériens naturalisés français après le décret Crémieux sont très marquées. On est loin d'une «*communauté*» unie, même sur le plan religieux.

Les Juifs français assimilés ont parfaitement intégré le logiciel républicain-universaliste-paternaliste et ils l'appliquent sans complexes à leurs «*coreligionnaires*» du Maghreb.

Ainsi, Jacques Altaras, président de la Chambre de commerce de Marseille, et Joseph Cohen, avocat et journaliste, écrivent dans un rapport publié en 1840 : «*L'élément israélite semble destiné sous ces divers rapports à servir de **point de contact** entre les Français et les anciens dominateurs du sol<sup>4</sup>, mais si l'on pénètre plus intimement dans le secret de leur existence, on trouve parmi eux une aptitude admirable à s'assimiler les principes de **la civilisation qu'on leur apporte**, une intelligence qui, excité par la persécution et par les difficultés à se maintenir sous le joug de fer des Arabes, a pris presque toujours un développement merveilleux ; enfin une sympathie vive et profonde pour **la nation qui leur a donné la liberté** et les a appelés à prendre leur part aux bienfaits de l'égalité civile<sup>5</sup>.*» C. Zytnicki (2011) qui cite ce passage

---

3. Selon B. Philippe (2000), «*sous le Second Empire, alors que l'intégration des juifs semble presque réalisée, l'Église poursuit son travail de sape auprès de la jeunesse à laquelle elle inculque de solides préjugés raciaux. L'antisémitisme populaire, qui éclatera à la fin du siècle, sera en partie le résultat de ce mépris enseigné, dès le plus jeune âge, sur les bancs des écoles catholiques*».

4. On admirera cette perle colonialiste : «*les anciens dominateurs du sol*» !

5. Les passages soulignés en gras l'ont été par mes soins.

précise que cela n'empêche pas les auteurs de vouloir «régénérer» les Israélites algériens. C'est ainsi qu'un «médecin israélite de l'Armée d'Afrique» peut écrire des horreurs sur ses coreligionnaires juifs dans la revue *Archives israélites* en mai 1840 : «C'est une race exécrable, fourbe, avide. Ils joignent toute la bassesse de l'esclavage aux vices les plus dépravés [...]. Ils sont d'un fanatisme outré et persécuteur [...] ; les écuries en France sont plus propres que leurs temples».

Selon J. Cohen dans les *Archives israélites* (1845), il s'agit pour les «missionnaires» juifs français d'«initier à la civilisation, à la science ; élever à notre hauteur une population considérable, appuyée d'un côté sur le Maroc, où plus de 500 000 Juifs<sup>6</sup> croupissent dans l'esclavage ; de l'autre, sur le Sahara, où des tribus nombreuses de nos coreligionnaires, mènent encore la vie nomade et guerrière à la fois de nos anciens patriarches». L'objectif des rabbins et des envoyés de l'Alliance israélite universelle en Algérie est d'inciter «les juifs algériens à envoyer leurs enfants dans des écoles publiques, à abandonner l'habit traditionnel ainsi que les coutumes et les pratiques sociales qui n'étaient pas conformes aux mœurs françaises [...], à renoncer au commerce et à l'usure et au profit de l'agriculture» (M. Abitbol, in P. Birnbaum, 1990). Ces conseils sont sous-tendus par un paternalisme qu'exprime parfaitement le grand rabbin d'Algérie quand, en 1851, il déclare qu'il va affranchir le judaïsme algérien de ses «superstitions<sup>7</sup>» et de ses «préjugés».

Dans *Les juifs dans l'Afrique septentrionale* (1867) Abraham Cahen, l'un des premiers historiens français à s'intéresser aux Juifs du Maghreb, oppose les qualités des Juifs venus d'Espagne («intelligence, fortune, science, aptitude au commerce et à l'industrie»), qualités qui en font des «précurseurs de la conquête française», à «l'archaïsme» des Juifs indigènes.

En ce qui concerne les rapports entre Juifs et musulmans au XIX<sup>e</sup> siècle, les témoignages et les analyses nous offrent des récits opposés : certains, comme J. Guedj (2009) affirment que le statut de *dhimmi* n'était pas si terrible que cela ; que les Juifs n'étaient «pas assimilés aux colons» par les Algériens, et qu'ils faisaient «souvent office d'intermédiaires entre musulmans et Européens» ; et ils rappellent «les relations culturelles, principalement musicales, qui unissent juifs et musulmans d'Algérie et d'au-delà».

D'autres historiens ou écrivains nous dressent un tableau beaucoup plus pessimiste de la période précoloniale et affirment que les Juifs sont partis d'Algérie en 1962 parce qu'ils craignaient de revenir au statut discriminatoire de *dhimmi* «que risquait d'engendrer un État indépendant fondé sur une identité arabo-musulmane, pilier de l'Algérie future, où la minorité juive ne trouverait pas sa place» (c'est d'ailleurs ce qu'écrit l'auteur précité dans le même article !).

---

6. Chiffre sans doute exagéré.

7. Un rapport adressé à l'Alliance israélite universelle, près d'un demi-siècle plus tard, en 1900 n'est pas plus indulgent : «*La religion [juive en Algérie] est composée de superstitions, du culte des morts et des prescriptions d'une sorte de manuel de la parfaite cuisinière*» ; et le rabbin indigène est «à quelques exceptions près, un homme qui, en dehors de l'enseignement d'un hébreu réduit à d'abrutissantes divagations, fait et exerce tous les métiers, les métiers inavouables surtout, et est presque toujours d'une moralité douteuse» (cité dans L. Valensi, 2016).

Pour ce qui concerne la Tunisie, où tous les Juifs ne furent pas «émancipés» (n’acquirent pas la citoyenneté française) comme en Algérie, on retrouve les mêmes phénomènes, selon B. Zarca (1998), notamment :

*«le rôle considérable que joua l’Alliance israélite universelle dans le mouvement d’émancipation des Juifs tunisiens par l’instruction et dans le rapprochement avec la France, avant même l’instauration du Protectorat [en 1881], qui ne fit qu’accentuer et qu’accélérer le mouvement d’occidentalisation. Les Juifs étaient tout à fait disposés à accepter cette culture présentée comme universelle car leurs élites n’avaient pas, sauf exception, de culture lettrée arabe. [...] De plus, les Juifs émancipés avaient, quant à eux, tendance à regarder désormais avec dédain — comme si s’appuyer sur la France leur permettait de se venger de siècles d’infériorisation sociale –, les Arabes restés en dehors du processus d’émancipation par l’instruction. Bref, les rapports de domination étaient subtils, mais certainement pas au désavantage des Juifs. Il est indéniable que la présence occidentale, puis le Protectorat français, ont eu pour effet d’inverser la relation de domination qui prévalait antérieurement entre Arabes et Juifs. Les rapports entre eux à Belleville portent la marque d’une telle histoire qui a vu s’inverser un rapport de domination multiséculaire du fait de la présence d’un tiers (sur le territoire duquel les uns et les autres se rencontrent désormais !).»*

Si l’on remplace les mots «*les rapports entre eux à Belleville*» par les rapports entre Maghrébins et Juifs en France, on touche du doigt l’une des origines lointaines de la séparation entre combats contre l’antisémitisme et contre le racisme anti-Arabs (puis aujourd’hui le racisme antimusulmans). Le passé colonial joue un rôle dans les rapports entre minorités (réelles ou imaginaires) dans l’Hexagone, et dans la mesure où les principales institutions du «collectif juif» (Alliance israélite universelle, Consistoire et CRIF après 1944) n’ont **jamais** été progressistes, cette fusion des combats contre les discriminations est difficile. C’est pourquoi nous allons évoquer maintenant le rôle politique de l’Alliance israélite universelle, rôle salué par presque tous les historiens.

**\* L’Alliance israélite universelle se développe dans le cadre d’une expansion de l’impérialisme français et d’une montée des nationalismes «orientaux» qui prendra son essor après la Seconde guerre mondiale.**

Même si cet encadré va nous obliger à déborder un peu le cadre chronologique suivi jusqu’ici, il peut nous aider à comprendre les racines de problèmes actuels, y compris des discours du PIR ou d’autres intellectuels postcoloniaux sur la prétendue «blanchisation» des Juifs<sup>8</sup>.

8. L’assassinat, le 27 octobre 2018, de 11 Juifs dans une synagogue de Pittsburgh, aux cris de «Il faut tuer tous les Juifs» par un partisan de la «suprématie blanche» souligne à quel point cette hypothèse farfelue d’une prétendue «blanchisation» des Juifs aux Etats-Unis (ou en France comme le prétendent le PIR et un quarteron d’universitaires identitaires de gauche) est un mythe néfaste parce **qu’il entrave toute lutte sérieuse contre l’antisémitisme**. Les premières réactions des gauchistes, antiracistes et antisionistes de gauche américains montrent qu’ils n’ont nullement l’intention de réviser ces positions identitaires qui contribuent à la fragmentation des travailleurs de différentes origines, à la concurrence des mémoires, et à la diffusion permanente de stéréotypes judéophobes. Cf. «Pittsburgh, 27 octobre 2018 : un massacre antisémite incompréhensible pour les “antisionistes”», site npnf.eu.

En effet, au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècles, l'Alliance israélite universelle, notamment, milite «*pour l'occidentalisation des communautés juives d'Orient*» (Aron Rodrigue, in P. Birnbaum, 1990). Elle forme des Juifs originaires «*du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord qui, après être passés par l'École normale israélite orientale à Paris*» vont «*répandre leur nouvelle culture avec tout le zèle des néophytes*» (*idem*).

Ils contribuent ainsi à «*faire du français presque la seconde langue maternelle de l'élite et d'une large part de la classe moyenne*». Ils facilitent une «*réelle ascension sociale des juifs qui, désormais, pouvaient se faire employer dans l'administration coloniale en Afrique du Nord, dans l'administration de l'État ottoman en Orient, lesquelles avaient besoin de personnel qualifié en français. Plus important, encore, l'acquisition du français facilita les liens commerciaux entre les juifs, désormais plus compétitifs sur le marché international, et l'Occident*» (*idem*).

Une telle évolution ne fut possible que parce que le statut pluriséculaire et discriminatoire de *dhimmi* en terre d'islam fut progressivement remis en cause au XIX<sup>e</sup> siècle. En effet, «*L'irruption de l'impérialisme et du colonialisme européens rompit l'équilibre séculaire de la dhimma. Les Européens protégeaient les non-musulmans, notamment les chrétiens, et exerçaient des pressions sur les autorités musulmanes afin qu'elles traitent tous leurs sujets, musulmans et non-musulmans, sur un pied d'égalité. L'Occident, accentuant sa présence dans le monde musulman et étendant par la même occasion sa protection aux non-musulmans, la dhimma cessa d'être opérante*» (*idem*).

Des réformes importantes eurent lieu en 1856 et 1869 dans l'empire ottoman, même si plusieurs taxes continuèrent à être perçues, comme celle sur l'exemption des obligations militaires qui fut abolie seulement en 1909 après la révolution «jeune-turque». De même, le bey de Tunis instaura «*des tribunaux mixtes pour les litiges entre musulmans. De telles mesures sapèrent l'autorité jusque-là sans partage de la loi religieuse islamique*» (*idem*). Le décret Crémieux, en Algérie, marqua la «*dissociation de la destinée des juifs et des musulmans, appelée à devenir caractéristique de l'âge de l'impérialisme en terre d'Islam*» (*idem*), ce qui eut des conséquences encore plus négatives avec l'essor du sionisme en Palestine.

La plupart des enseignants de l'Alliance israélite universelle, des notables juifs locaux et des intellectuels juifs de la métropole qui se penchèrent, à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, sur l'histoire des Juifs au Maghreb contribuèrent à séparer, sur le plan historique et théorique, le destin des Juifs maghrébins de ceux des musulmans de la même région.

Comme l'explique C. Zytnicki (2011), les historiens coloniaux français voulaient absolument démontrer l'illégitimité de la présence des Arabes, en insistant sur le fait qu'ils étaient des envahisseurs qui opprimaient des populations autochtones, qu'elles soient berbères, chrétiennes ou juives. Dans un tel cadre, l'occupant français pouvait être présenté comme le «*défenseur du peuple autochtone*» non arabe et non musulman. D'où l'importance de la Kahina (ou Kahéna), reine berbère qui résista à l'invasion arabe, pendant onze ans (de 697 à 708) et qui fut souvent présentée comme une femme de confession juive. Ces interprétations coloniales furent reprises ou développées par les intellectuels juifs : «*Écrire le passé des Juifs fait partie du programme israélite, il est une des voies de l'intégration, un moyen de greffer cette histoire sur le tronc commun de l'histoire universelle [...]. Les défenseurs de la loi de 1870 [le décret Crémieux de naturalisation des Juifs] tentent de démontrer que le rôle historique de passeurs*

*entre l'Orient et l'Occident, la dualité intrinsèque de leur culture, ont permis aux Juifs d'être les meilleurs auxiliaires des colonisateurs, ce qui leur ouvre des droits à la pleine citoyenneté.»* (C. Zytnicki, 2011.)

Plusieurs historiens (juifs, chrétiens<sup>9</sup> ou athées) tentèrent de prouver les liens entre les Philistins de Palestine et les Juifs voire les «Judéo-Berbères» du Maghreb. Et ces légendes et ces mythes perdurent au XXI<sup>e</sup> siècle puisque certains évoquent encore aujourd'hui *«les origines plus que millénaires des Juifs en Afrique du Nord, ou bien l'ascendance cananéenne, voire hébraïque des Berbères»* (idem). Il faut comprendre qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, on *«cherchait fébrilement les tribus d'Israël<sup>10</sup>»* ; on croit encore que *«les peuples d'Afrique puisaient leurs origines dans l'Orient palestinien. Depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, on pense en Occident que la civilisation est née à l'Est, berceau de toutes les sociétés. Dans le cas du Maghreb, tout un ensemble de légendes, d'interprétations risquées des textes sacrés permettaient de le croire. [...] Ainsi croyait-on que la Ghrbia, la synagogue de Djerba, révérée par les Juifs de Tunisie, était la création d'exilés venus sur les rivages africains lors de la première destruction du Temple. Ce genre de mythe n'était d'ailleurs pas spécifique aux Juifs : les Berbères se voyaient volontiers en descendants des Philistins.»* (Idem.)

La collaboration entre l'Alliance israélite universelle et les gouvernements français n'était pas simplement intellectuelle, elle était aussi diplomatique, puisque les comités locaux de l'AIU transmettaient leurs rapports d'activité au siège de Paris et que ces documents étaient parfois transmis au Quai d'Orsay. Au Maghreb, *«les diplomates aident les communautés [juives] à surmonter les divisions qui ne manquent pas d'apparaître en leur sein, et leur apportent même un soutien dans la collecte des fonds.»* (C. Zytnicki, 2011.) Même si la politique de l'impérialisme français ne fut pas la même dans les trois pays du Maghreb (par exemple au Maroc, la France préféra prendre ses distances avec les responsables de la communauté juive pour ménager le roi et n'accorda pas la nationalité française aux Juifs marocains et tunisiens), les conséquences de ces choix politiques furent, à long terme, néfastes pour les Juifs car l'impérialisme français ne pouvait ignorer que la majorité de la population d'Afrique du Nord était musulmane et qu'il lui fallait toujours ménager les autorités locales.

D'après Aron Rodrigue (*in* Birnbaum, 1990), la démarche de l'Alliance israélite universelle ignora complètement l'influence d'une autre des forces politiques libérées par la Révolution française : *«celle du nationalisme. Associée aux processus de révolte anti-impérialiste et de décolonisation, la nouvelle idéologie nationaliste s'avéra fatale pour l'existence juive dans la plupart des pays islamiques».*

En effet, ce n'est pas le *«nationalisme humaniste et libéral de la Révolution française»* qui intéressa les élites nationalistes «orientales» mais *«l'impitoyable rationalité de l'État-nation avec son potentiel jacobin de mobilisation de masse et d'organisation sociale».* Cet État

---

9. Pour les historiens chrétiens il était important de *«faire revivre en Afrique du Nord, le message du Christ, de refermer la parenthèse ouverte par la conquête musulmane»* (C. Zytnicki, 2011). D'où une parfaite convergence entre les visées impérialistes européennes, notamment françaises, et les objectifs des Églises chrétiennes.

10 Sur ce sujet, on pourra lire l'excellent livre d'Edith Bruder, *Les Juifs noirs d'Afrique et le mythe des Tribus perdues*, Albin Michel (2014).

«unitaire, monolithique, unidimensionnel, monolithique et monoculturel» fascina les groupes religieux ou ethniques dominants dans les pays du Proche et du Moyen-Orient comme en Afrique du Nord. «*Le réformisme islamique et l'étatisme laïc eurent du mal à conceptualiser la place des minorités dans le corps politique*», à commencer par les Juifs, «*accusés d'une longue collaboration avec l'impérialisme occidental. [...] Si le juif ne pouvait plus être un dhimmi, un citoyen inférieur de seconde zone, il ne pouvait pas davantage demeurer comme juif libre dans le nouvel-État nation*».

D'où l'exil forcé de 900 000<sup>11</sup> Juifs des pays arabo-musulmans, départ qui aurait sans doute eu lieu, même sans la création de l'État d'Israël en 1948, tant les chemins empruntés par les nationalismes arabes, laïcs et/ou religieux, ne laissent aucune place aux minorités ethniques, comme on peut le constater encore aujourd'hui, à des degrés divers selon les pays, avec les Kurdes, les Yezidis, les Berbères, les Assyro-Chaldéens, etc.

Minorité numériquement insignifiante (de 1 à 2 %) dans tous les pays dits «musulmans», les Juifs auraient de toute façon servi de cibles faciles aux différents courants nationalistes locaux, qu'il s'agisse du nassérisme, des partis Baas de Syrie et d'Irak, de l'Istiqlal marocain, du FLN algérien ou du Néo-Destour tunisien. Sauf s'ils avaient tous renié leur athéisme (pour les communistes) ou leurs convictions religieuses plus ou moins fortes (pour les Juifs) et s'étaient convertis en masse à l'islam et à l'antisionisme.

L'Alliance israélite universelle ne sut pas prévoir ces évolutions. Elle désarma politiquement les Juifs d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient en prônant à la fois une neutralité impossible (par exemple, entre le FLN et l'armée française, nous n'avons pas à choisir) et le maintien de liens privilégiés avec la France, vieille puissance coloniale en déclin et bientôt en déroute.

#### **LE PATRIOTISME JUIF AVANT ET DURANT LA PREMIERE GUERRE MONDIALE**

Selon Lazare Landau (1973), «*Il faut se souvenir que, bien avant l'apparition du patriotisme, la foi commune chrétienne représentait le ciment qui scellait l'unité de toutes les classes d'une société disparate*.» En temps de guerre, religion juive et patriotisme (français comme allemand) fusionnent pour alimenter les haines nationalistes dans les deux camps. C'est du moins ce que l'on peut déduire de cette description faite par P.E. Landau (2002) :

«[...] *Principale institution de France et d'Algérie, le Consistoire central participe activement au conflit. Présent dans 11 circonscriptions, il réunit 38 rabbins et 129 ministres officiants. Dans toutes les synagogues, la Prière pour la France composée par le grand rabbin de France Alfred Lévy est récitée chaque samedi : "Exauce notre prière, Seigneur. Mets un terme aux épreuves de la France. Daigne lui accorder, après les brillants succès qu'elle a obtenus (la victoire de la Marne), une paix honorable et définitive, dans le triomphe de la justice et du droit." Un rituel, La Tefila du soldat, est imprimé à plus de 8 000 exemplaires et diffusé par les aumôniers auprès des combattants, et l'on y prie aussi pour la victoire des armées de la République.*»

---

11. Les estimations varient de 750 000 à 900 000 dans le cadre d'une guerre des chiffres entre les victimes de la Nakba de 1948 et le nombre de Juifs obligés de quitter les pays dits musulmans après 1948, 1962, 1967, etc.

Mais ce n'est pas tout :

«Afin que la communauté assume au mieux son engagement, le judaïsme français tient à se distinguer nettement de celui d'Allemagne. Les relations entre les deux minorités sont volontairement closes par le Consistoire central. Désormais, les Juifs allemands sont aussi des ennemis, admirateurs de la violence et de la barbarie, adorateurs du dieu Odin et traîtres à l'égard du Décalogue. Quant aux Juifs de France, ils estiment avoir le droit de leur côté et, à ce titre, justifient leur attitude : "C'est la tragédie du Judaïsme que tous ses fils se combattent les uns les autres. Mais après tout, il n'en est pas différemment des autres confessions" (L'Univers israélite, 27 novembre 1914). Dès le mois de septembre 1914, les institutions se réorganisent. Dans la presse contrôlée par les Juifs de souche qui tire à près de 5 000 exemplaires, les journalistes sont remplacés par les rabbins et aumôniers. Ceux-ci, dans de longs articles, relatent le patriotisme des combattants et motivent l'arrière aux efforts de guerre. Peu importe l'alliance avec la Russie antisémite puisque, selon le rabbin David Berman, "celle-ci est une aide pour la France et toute aide est la bienvenue. Quiconque souhaite le triomphe de notre pays doit souhaiter celui de nos alliés, sans exception" (L'Univers israélite, 25 février 1916)» (P.E. Landau, 2002).

Les intellectuels juifs (Bergson, Berr, Durkheim, Reinach) appellent les Juifs étrangers à se porter volontaires pour la conscription en 1914 et se montrent particulièrement patriotes dans leurs écrits pendant la Première Guerre mondiale. Un certain Paul Raphaël affirme en 1916 que «l'antisémitisme est une théorie essentiellement allemande»<sup>12</sup> et le sociologue Durkheim prétend, lui, en 1915, que le pangermanisme provoquerait des «troubles pathologiques» chez les Prussiens ! Le même Durkheim participe à la propagande militariste et guerrière en écrivant plus articles pour une brochure (*Lettres à tous les Français*) tirée à 400 000 exemplaires.

Quant au poète André Spire, lors d'une réunion avec de jeunes immigrés juifs, il déclare : «Des yeux francs, des yeux français, voilà tout ce que l'on demande ici pour être l'égal des plus grands.» Hyppolite Prague affirme dans la revue *Archives israélites* : «C'est un fait d'expérience historique que le Juif, en général, a une prédilection marquée pour les institutions démocratiques, que c'est un libéral d'instinct, un républicain-né.» Et P. Loewengard, en novembre 1914, écrit dans une lettre à Gustave Hervé, le directeur de *La Guerre sociale*, ex-anarchiste devenu social-chauvin : «Criez aux juifs : Combattez pour la France aux côtés de ses alliés [...] parce que la victoire de la France, c'est l'émancipation des Nations [...], c'est l'espoir du retour à Jérusalem, c'est peut-être la réalisation de ce rêve sioniste qui n'est encore qu'une utopie».

Un appel diffusé dans la presse juive et collé sur les murs du Marais proclame en hébreu et en yiddish : «Frères, la France, pays de la Liberté, de l'Egalité et de la Fraternité ; la France qui a libéré l'humanité, la France qui, la première, nous a reconnu, à nous juifs, les droits de l'homme et du citoyen ; la France où nous trouvons, nous et nos familles, depuis de longues

---

12. Il rejoint ainsi l'opinion d'Anatole Leroy-Beaulieu, catholique dreyfusard, libéral et antisocialiste, qui écrivit dans *Les juifs et l'antisémitisme, Israël chez les nations* en 1893 :

«L'antisémitisme n'est conforme ni à nos principes, ni à notre génie national. Il nous est venu du dehors, de pays qui n'ont ni notre esprit, ni notre tradition. Il nous est venu d'outre-Rhin, de la vieille Allemagne, toujours prompte aux querelles confessionnelles et toujours imbue de l'esprit de caste ; de la nouvelle Allemagne, toute gonflée de l'orgueil de race et dédaigneuse de tout ce qui n'est point tudesque.»



*années, un refuge et un abri ; la France est en danger... Frères ! C'est le moment de payer notre tribut de reconnaissance au pays où nous avons trouvé l'affranchissement moral et le bien-être matériel. Juifs immigrés, faites votre devoir. Et vive la France !»*

Mais la guerre est aussi *«porteuse de nombreux espoirs. Non seulement elle promet un avenir meilleur mais aussi la mort de l'antisémitisme et la libération du despotisme qu'il soit prussien... ou russe»* (P. Landau, in P. Birnbaum, dir., 1990). Il ne faut pas oublier que, entre les années 1880 et 1939, les immigrés juifs qui sont arrivés en France provenaient essentiellement de l'Europe de l'Est et de la Russie, que certains ont laissé une partie de leur famille derrière eux, et qu'ils s'intéressent toujours à leur pays natal.

De nombreux Juifs étrangers s'engagent dans la Légion mais, postés en première ligne, ils sont traités de façon discriminatoire. Vingt-sept soldats juifs russes se révoltent et sept d'entre eux, face au peloton d'exécution, s'exclament : *«Vive la France ! Vive l'Armée ! A bas la Légion !»*

Au lendemain de la guerre, *«les juifs français partagent l'euphorie générale. [...] Comme "les autres" ils adoptent naturellement la mystique des anciens combattants. Il n'y a plus de problème juif. [...] Dans ce climat, la déclaration Balfour de 1917, qui admet la création d'un "foyer juif" en Palestine les laisse assez indifférents. [...] Ils sont Français, rien que Français. Jamais l'assimilation complète n'a été plus proche»* (B. Philippe, 1997).

Mais leur patriotisme affiché et leurs convictions politiques généralement très modérées ne protégeront nullement les Juifs contre la montée de l'antisémitisme, comme en témoignent l'Affaire Dreyfus et l'existence des nombreuses Ligues antisémites avant 1914. Selon certains historiens, l'assimilation rapide des Juifs et leur ascension sociale auraient contribué autant à nourrir l'antisémitisme<sup>13</sup> que le vieil antijudaïsme chrétien et catholique français.

---

13. On se trouve là devant une des contradictions des «antisionistes» : ceux-ci nous expliquent que, avant 1945, ce qu'ils appellent, de façon erronée, «LE» sionisme était minoritaire (ce qui est vrai) et que, si le judéocide n'avait pas eu lieu, cette idéologie n'aurait pu réussir à obtenir l'aval des grandes puissances pour la construction d'un État en 1948. Mais ils ignorent (ou dissimulent sciemment) au moins deux données capitales :

– la population juive de Palestine fut multipliée par vingt en soixante ans : 24 000 en 1882 ; 85 000 en 1914 ; 174 000 en 1931 et 468 000 en 1940 ; cette croissance démographique et ces vagues d'immigration auraient abouti à des revendications nationales (ou au moins nationalitaires, favorables à l'admission des Juifs en tant que minorité nationale, et non religieuse) **même sans judéocide**. Au mieux, les Juifs auraient formé des mouvements de résistance armée, comme les Kurdes du PKK et des YPG tant admirés par l'extrême gauche et certains anarchistes décérébrés ;

– c'est justement la volonté d'assimilation et l'ascension sociale (relative) des Juifs d'Europe qui provoquèrent un rejet violent d'une partie des couches populaires qui soutinrent les fascistes.

On retrouve d'ailleurs le même mécanisme de rejet face à l'intégration et l'ascension sociale des populations arabes, berbères, turques et «musulmanes» en Europe depuis une trentaine d'années. Ce sont paradoxalement l'assimilation et l'ascension sociale (néanmoins limitées par le racisme institutionnel européen) d'une partie significative de ces populations dites

Pour schématiser à l'extrême, les descendants des Juifs «émancipés» en 1791 jouèrent à fond, durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle et les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, le jeu de l'intégration, pour employer un terme moderne, ou de l'assimilation comme on disait à l'époque. Ils quittèrent l'Alsace et la Lorraine, ou d'autres régions, et se répartirent un peu partout sur le territoire national. Ils connurent une ascension sociale importante grâce au système scolaire républicain méritocratique. Ils entrèrent dans la fonction publique, les conseils municipaux, les mairies, l'armée, les ministères, les assemblées parlementaires, d'autant plus facilement qu'on ne leur demandait pas de se convertir au christianisme comme dans la plupart des autres États européens.

Ce processus fut d'ailleurs théorisé par les Juifs conservateurs : *«Une certaine affinité secrète entre l'esprit juif et l'esprit français, affinité qui s'était manifestée dès le Moyen Age, hâta l'assimilation morale des deux races»*, écrivit Théodore Reinach en 1884. *«En se montrant bon israélite, on est logiquement bon Français, et religion est synonyme chez nous de patriotisme»*, affirma H. Prager dans le journal de l'Alliance universelle en 1889. Les partisans de ce qu'on a appelé le franco-judaïsme<sup>14</sup>, ou mieux le «judaïsme républicain», aux tendances universalistes, se montrèrent plutôt hostiles au sionisme<sup>15</sup> (qu'ils considérèrent longtemps comme une idée «étrangère» soutenue par des Russes et des Roumains marginaux : *«une idée chimérique»*, *«fruit amer et légitime de la persécution»*, un projet *«en contradiction directe avec l'évolution historique du judaïsme qui nous a montré le passage graduel [...] mais ininterrompu du fait national au fait religieux»*, selon Théodore Reinach. Les Juifs conservateurs n'hésitaient pas à déclarer préférer la France à *«je ne sais quelle abominable solidarité confessionnelle»*, comme le proclama le journaliste et député Joseph Reinach, cible favorite des antisémites jusqu'à sa mort.

Et d'ailleurs, pour les Juifs français, l'antisémitisme était *«d'origine étrangère comme est étranger le nom d'antisémitisme»* (Maurice Vernes, 1898). Selon Alfred Berl, le sionisme était

---

«étrangères» qui provoquent le ressentiment voire la haine d'une partie des travailleurs et petits bourgeois européens, dans des sociétés en crise. Et ces facteurs alimentent la montée des idées et partis d'extrême droite «populistes» ou fascistes.

14. *«C'est d'ailleurs par et sous la Troisième République qu'apparaît et se réalise pleinement le franco-judaïsme, c'est-à-dire l'identification des valeurs juives aux valeurs républicaines se traduisant par le culte de la patrie et l'abandon de l'idée du peuple juif – ce qui ne veut pas dire cependant que les juifs français n'aient pas maintenu une solidarité avec leurs coreligionnaires. En bref, le franco-judaïsme serait le passage du particularisme à l'universalisme et, par ce biais, la réalisation de la devise consistoriale “Patrie-Religion”»*, P. Landau in P. Birnbaum (dir.), 1990. (Le passage en gras a été souligné par mes soins.) Je préfère pour ma part, cette définition plus tranchée : le franco-judaïsme est *«une idéologie, particulièrement répandue dans la bourgeoisie ashkénaze, et qui repose sur une dévotion patriotique envers une vision de la France présentée comme une république démocratique, laïque et égalitaire»* (E.B. Katz, dir., 2017).

15. Theodor Herzl, «l'inventeur» du sionisme, note ainsi que *«les Juifs français sont hostiles au projet [sioniste] [...]. Leur situation est ici trop bonne pour qu'ils envisagent un changement»*.

«le produit direct de l'antisémitisme» donc extérieur et étranger au judaïsme ; de plus, il était «antinomique de la loyauté due à la patrie d'accueil<sup>16</sup>» (C. Nicault in P. Birnbaum, dir., 1990).

«C'est ce franco-judaïsme qui accomplit le passage du Juif à l'israélite et aboutit à l'abandon apparent de la notion de peuple juif – à savoir d'une culture et d'une identité collectives dépassant le cadre des rites et croyances religieuses – au profit d'un patriotisme sans bornes, qui devait atteindre sa plus haute expression pendant la Grande Guerre» (E. Benbassa, 2000).

### **Les Juifs d'Afrique du Nord avant 1914**

Dans le Maghreb, en général, les Juifs «sont traditionnellement orfèvres, bijoutiers, monnayeurs, changeurs, prêteurs. Ils exercent moins exclusivement les autres métiers de transformation des métaux, et assurent des métiers décriés, tel celui de musicien», mais aussi de chanteurs et de danseuses (L. Valensi, 2016) ; ils sont aussi «colporteurs, négociants, boutiquiers».

Les «juifs de cour» «sont proches du souverain local, comme banquiers, fournisseurs de produits difficiles d'accès ou agents diplomatiques».

Les «juifs de port» sont «établis dans les grands ports et participent au négoce international» Ils exercent des fonctions comme celles de courtiers et d'interprètes, «ils sont les fermiers de la douane ou de certains impôts», ils rachètent les esclaves chrétiens pour les ramener dans leur pays, etc.

Juifs de port et Juifs de cour forment une véritable couche dominante au sein des communautés juives, car ils «occupent une position plus élevée que celle de leurs coreligionnaires et jouissent de certains privilèges» (L. Valensi, 2016) qui se transmettent, de génération en génération, dans un nombre très restreint de familles. Ces privilégiés vivent une existence très éloignée de la masse des Juifs qui triment dans de petites boutiques, des échoppes ou des ateliers. Mais leur situation est précaire parce que, à tout moment, ils peuvent être dépouillés de leurs richesses, exilés ou assassinés pour des raisons politiques.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, en Afrique du Nord, «la synagogue était pour [les Juifs], et le demeure tant que l'émancipation n'a pas achevé son œuvre, l'unique centre de la vie intérieure et sociale» (A. Chouraqui, 1998). Cette domination de la religion sur toutes les sociétés maghrébines (l'islam pour les musulmans, le judaïsme pour les Juifs) marque une profonde différence avec les sociétés d'Europe occidentale à la même époque, particulièrement avec la France.

---

16. Lorsque les «antisionistes» nous racontent que les Juifs français étaient hostiles ou indifférents au sionisme avant la première voire avant la seconde guerre mondiale (ce qui est vrai), ils «oublient» de mentionner que cette hostilité n'était pas du tout fondée sur l'internationalisme, mais sur un chauvinisme franchouillard. Cette entourloupe continue puisqu'ils ont vanté les mérites d'un article puis d'un livre sur le «lobby pro-israélien» aux Etats-Unis, textes écrits par deux universitaires chauvins (J. Mearsheimer et S. Walt, 2010) hostiles au soutien américain à Israël, mais en dissimulant sciemment leurs positions politiques isolationnistes favorables aux intérêts de... l'impérialisme étatsunien !!!

Les élites juives n'allaient «*trouver que des avantages à l'aventure coloniale*» (*idem*) : accès aux écoles françaises et à celles de l'Alliance israélite universelle, puis de la métropole, emplois, débouchés commerciaux, fin (en Algérie) ou aménagement (en Tunisie et au Maroc) du statut discriminatoire du dhimmi, etc. Mais ce choix des couches dominantes juives va introduire «*une double rupture : le Juif maghrébin allait courir le risque d'être à la fois coupé de ses racines nord-africaines et de ses racines juives, sans pour autant être intégré pleinement dans le cadre national et culturel français*» (*idem*).

Les populations juives du Maghreb furent l'objet de nombreux brassages au cours de leur histoire ; majoritairement regroupées dans les villes elles changèrent fréquemment de lieu de résidence au sein de cette région, en fonction des conflits et bouleversements politiques.

Selon L. Valensi (2016), sur la longue durée, les Juifs évitèrent toujours de se mêler des affaires politiques dans l'Empire ottoman, et notamment au Maghreb, même si, au XX<sup>e</sup> siècle, les partis communistes «orientaux» comportèrent une forte proportion de Juifs et même si quelques centaines d'entre eux s'engagèrent dans le soutien aux mouvements d'indépendance ou à... l'OAS.

\*\*\*

Lors de la conquête de l'**Algérie**, ce pays abritait environ 16 000 Juifs (il en comptera 130000 en 1954) sur une population de 2 millions d'habitants. Ils étaient présents surtout dans quatre villes : Alger, Oran, Constantine et Tlemcen. La France commença par décréter qu'il existait une «*nation hébraïque*» dont elle nomma le chef, Jacob Bacri, le 16 novembre 1830. Bacri était assisté d'un conseil de trois membres, choisis parmi neuf candidats présentés par les notables mais nommés par le général. Mais ce droit de police et de surveillance sur tous les «Israélites» et celui de recouvrer les impôts ne durèrent guère.

«*Pour réorganiser le judaïsme d'Algérie le gouvernement français crée, en 1839, une commission qui [...] liquide définitivement les derniers vestiges de l'autonomie juive en Algérie*<sup>17</sup>. L'ordonnance du 9 novembre 1845 marque la transformation de l'organisme politique qu'était le Conseil hébraïque, en une institution religieuse. Elle crée un consistoire algérien siégeant à Alger et des consistoires provinciaux à Oran et à Constantine. [...]. La jeunesse juive fréquente de plus en plus les établissements d'enseignement français [...]. En 1860, le costume juif n'a pas beaucoup changé mais les Juifs portent maintenant les couleurs qui leur plaisent<sup>18</sup>».

---

17. «*A peine ont-ils été conquis par la France en 1830 qu'ils se sont vus doter d'une nouvelle organisation communautaire, en tout point identique à celle, créée en 1807, par Napoléon à l'intention des juifs de France. Des consistoires et des rabbins venant de France à la place des tribunaux et des rabbins indigènes, mis du jour au lendemain sur la touche, sans que leur communauté ait eu son mot à dire sur ce changement [...]*» (L. Valensi, 2016) ; selon cette historienne, les consistoires se virent désormais assigner un rôle sécuritaire ; il s'agissait pour l'État colonial de contrôler, avec l'appui des juifs «intégrés» venus de la métropole, les activités religieuses et éducatives des Juifs algériens indigènes.

18. Allusion aux contraintes imposées par le statut discriminatoire du *dhimmi* en terres

*Dans les années 1860-1870 surtout dans les grandes villes, les enfants sont de plus en plus habillés comme les enfants européens. Les jeunes gens et les jeunes filles, qui portent l'ancien costume oriental, sont de plus en plus rares.» (R. Ayoun 2006.)*

Une première loi adoptée en 1865, sous le Second Empire, donna la possibilité aux Juifs et aux musulmans de devenir français à condition qu'ils abandonnent leur «statut personnel» religieux, donc qu'ils n'obéissent plus à la loi juive ou musulmane. *«Seuls 144 Juifs acquièrent la citoyenneté française entre 1865 et 1870. Comme les musulmans, les Juifs ne désiraient pas faire une démarche personnelle qui aurait passé à leurs yeux, et plus encore à ceux de leurs coreligionnaires, comme une forme d'apostasie [...] La demande de citoyenneté française n'émanait pas des Juifs d'Algérie, au contraire des étrangers européens qui, eux, en firent explicitement la demande. [...] En 1866, on comptait 34 000 Juifs, pour 2 650 000 musulmans et 226 000 Européens. La naturalisation collective des Juifs d'Algérie fut à nouveau revendiquée par les milieux républicains de gauche et par les notables juifs de France et d'Algérie. [...] En France, les Juifs avaient été émancipés sur une base individuelle [en 1791] ; en Algérie, ce fut différent, : ils le furent non sur une base citoyenne, mais communautaire.» (P.J. Luizard, 2019).*

Cette différence est fondamentale, et elle eut des conséquences à long terme : *«Le statut personnel était clairement le marqueur de la différence entre colonisateur et colonisés et la situation coloniale faisait émerger à nouveau cette notion ambiguë de "communauté juive" que les révolutionnaires [de 1789] avaient abolie» (P.J. Luizard, 2019).* On verra cette notion s'épanouir et se développer un siècle plus tard en France...

Mais revenons au XIX<sup>e</sup> siècle et à la période coloniale : *«Quant au niveau social de la grande masse des Juifs d'Algérie, il ne s'élève que lentement. La majorité des Juifs d'Algérie continue à tirer du petit commerce et de l'artisanat ses principales ressources. Ils pratiquent les métiers traditionnels, tels que ceux de tailleur, de brodeur, d'horloger, de chaudronnier, de tisserand et d'orfèvre. Cependant, plusieurs riches familles juives d'Algérie concentrent entre leurs mains le commerce des laines, des tissus, des étoffes indigènes, du blé, du sucre et des produits coloniaux. Les descendants de ces riches familles juives d'Algérie forment une intelligentsia juive parfaitement assimilée à la civilisation française. L'assimilation progressive aux usages français change complètement la vie juive. Avec la disparition du "Mellah"<sup>19</sup>, cessent peu à*

---

d'Islam.

19. *Mellah* : quartier juif entouré, du moins au Maroc, de hautes murailles mais dont les Juifs peuvent sortir la journée. Le premier mellah du Maroc fut construit en 1276 suite à un soulèvement de la population contre les Juifs de Fès. Les mellah marocains et tunisiens étaient construits comme une ville dans la ville ; c'étaient des quartiers surpeuplés (2 mètres carrés par habitant), où dominaient la misère et l'absence d'hygiène à l'exception des grottes du Sud tunisien, un peu plus habitables. Au Maroc, il s'agissait de «quartiers concentrationnaires», aux loyers exorbitants, aux rues étroites encombrées de débris, sans jardins, sans air, ni eau courante, ni électricité, ni voirie. En Algérie, il y avait des quartiers juifs, sauf certaines communautés du Sud qui ne bénéficièrent pas du décret Crémieux en 1871 et vivaient donc dans des mellahs. L'étymologie est incertaine, puisque selon certains, cela viendrait de l'arabe maghrébin *mallāḥ* «*id.*», dér. de *milḥ* «sel». En effet, les Juifs du Maroc étaient obligés, pour les conserver, de saler les têtes des criminels exécutés, avant qu'elles ne soient exposées aux portes des villes. Selon, d'autres, cela proviendrait plus simplement du mot *meḥalla* «quartier juif dans une ville; village juif isolé». Cf. <http://www.riadnoosnoos.com/3434-quest-ce-quun-mellah-2>. On l'appelle hara en Tunisie.

*peu les images pittoresques mais archaïques de l'artisan juif dans les villes d'Algérie. Le commerce juif abandonne ainsi son caractère purement oriental, pour accepter les manières et les usages français.»* (R. Ayoun 2006.)

Selon L. Valensi (2016), *«l'offre scolaire fut beaucoup plus précoce et plus large pour les juifs»* que pour les «musulmans», notamment grâce aux écoles privées juives et à l'AIU. D'autre part, *«l'accès à l'enseignement public fut particulièrement massif en milieu urbain, et la proportion de juifs aux différents niveaux de l'enseignement largement supérieure à leur proportion dans la population»* contrairement aux indigènes algériens.

En 1900, après l'adoption du décret Crémieux, 58 960 Juifs vivaient en Algérie. Tous étaient français depuis le 24 octobre 1870 – sauf les Juifs du Mزاب qui ne furent pas naturalisés. Cette région, située à 600 kilomètres sud d'Alger et au nord du Sahara, était constituée de cinq villes fortifiées. Elle constituait une zone militaire, gérée par l'armée, administrativement séparée des trois départements algériens et dont les Juifs ne furent naturalisés qu'en... juin 1961 !!!

Les Juifs ne représenteront jamais plus de 2 % de la population totale de l'Algérie, et 12,7 % des «Européens». Ils suscitaient l'hostilité très vive de ces derniers, au point que l'Algérie verra la naissance de ligues antijuives dès 1870, ainsi que l'élection de conseillers municipaux, de maires et de députés ouvertement antisémites à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. *«Le discours antijuif est une des constantes de la presse coloniale (on compte une trentaine de quotidiens ouvertement antijuifs dans les années 1880-1890»* (L. Valensi, 2016).

Lors des campagnes électorales, les candidats (Edouard Drumont, Max Régis) voulaient interdire l'accès des Juifs à la milice, à la Légion d'honneur, aux théâtres, à la fonction publique, à certaines écoles et appelaient à boycotter leurs commerces. Ces ligues antijuives ne faisaient pas simplement de la propagande, elles passaient à l'action en pillant les quartiers juifs, en attaquant les magasins juifs, en lynchant des Juifs, tout cela sous l'œil impassible de l'armée et de la police coloniales.

Elles imposèrent un véritable régime discriminatoire dans l'Empire républicain-français-universaliste : *«Exclusion des Juifs de la Fédération des libres penseurs dès 1885, boycott des magasins tenus par des juifs, saccages des magasins et chasse à l'homme en 1897, propagande antijuive lors des échéances électorales, appuyée sur un antisémitisme largement répandu dans l'opinion»* (L. Valensi, 2016).

Comme l'explique George L. Mosse (2003), même si elle ne dura qu'un mois, la municipalité d'Alger, en 1897, fut la *«première institution raciste moderne»* qui voulut *«arroser l'arbre de la liberté de sang juif»*.

L'Affaire Dreyfus renforça les partisans de l'antisémite Max Régis, et en 1898 les principales villes algériennes furent touchées par des émeutes antijuives. Le parti antisémite cessa d'exister vers 1902 mais renaîtra une après la première guerre mondiale. Les émeutes antijuives, à la charnière des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles poussèrent un certain nombre de Juifs à émigrer en « métropole », tout comme, trois décennies plus tard, le pogrom de Constantine du 5 août 1934, (J. Laloum, 2005).

Selon Pierre-Jean Luizard (2019), *«Les Juifs d'Algérie ont payé leur passage du côté du colonisateur par un double antisémitisme. Celui des colons, d'abord, qui voyaient en eux des concurrents, et qui dénoncèrent l'usure à un moment où ils étaient particulièrement endettés, en 1893-1894, mais aussi dans le petit commerce. Ces colons s'estimaient également victimes d'un vote communautaire juif, qu'ils accusaient d'empêcher les changements de majorité.»*

*L'antijudaïsme vira rapidement à l'antisémitisme et vint nourrir des décennies de haine antisémite [...]. Mais il y avait un second antisémitisme : celui des musulmans, qui considéraient les Juifs comme des traîtres à l'Algérie. Bien qu'ils aient été accusés autant par les colons que par les musulmans d'être des capitalistes opprimant le peuple, les Juifs dans leur écrasante majorité demeurèrent pourtant très pauvres.»*

Et l'antisémitisme flambra de nouveau dans les années 30 en Algérie, grâce aux mouvements fascistes (Croix de feu, PPF, etc.)

\*\*\*

Pour consolider son emprise sur l'Algérie et développer la colonisation de ce pays, l'impérialisme français avait besoin de contrôler les deux États limitrophes, la Tunisie, par le traité du Bardo en 1881, et le Maroc, après la crise de Fès, «*en 1912, alors que la partie septentrionale de l'empire chérifien*» revint à l'Espagne (R. Ayoun, 2006).

La **Tunisie** devint un protectorat en 1881 mais ses relations avec la France étaient bien antérieures puisque Ahmed Bey fut reçu en grande pompe à Paris en 1846. Il avait «*à son service des intendants, des médecins, des fonctionnaires israélites*» (A. Chouraqui, 1998) et la situation des Juifs y était meilleure à l'époque qu'en Algérie et au Maroc puisque Mohamed Bey supprima «*les corvées encore en pratique en vertu de la législation discriminatoire contre les dhimmi*» (*idem*) et réforma profondément leur statut fiscal. C'est cependant la condamnation puis l'exécution d'un Juif accusé de blasphème qui provoquèrent l'intervention militaire de la France (l'envoi d'une forte escadre à Tunis) en 1857 et l'adoption d'un «*Pacte fondamental*» proclamant l'égalité devant la loi des musulmans et des non-musulmans, le droit de changer de religion, l'accès à toutes les professions et même le service militaire pour les Juifs. Le traité de 1881, tout en prétendant respecter l'indépendance du bey mit la Tunisie sous le joug de l'impérialisme français.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la moitié de la population juive (environ 30 000 personnes) habitait Tunis. Au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècles, on divisait les Juifs tunisiens en deux catégories «*les autochtones (les twansa) et les Juifs livournais d'origine judéo-portugaise (les grana). Les relations entre les deux groupes étaient tendues. Cet état de fait n'a été véritablement aboli que lorsque les autorités, au lendemain de la Première Guerre mondiale prirent la décision de raser le mur du cimetière de Tunis, qui séparait les deux communautés*<sup>20</sup>». A partir de 1911, on «*constat[a] un mouvement de naturalisation française ou italienne*» (R. Ayoun, 2006).

\*\*\*

Au **Maroc**, la population juive marocaine, avant la première guerre mondiale, atteignait 115 000 personnes. «*Le judaïsme marocain était composé de trois groupes : les villageois du Sud et de l'intérieur, les gens de la Montagne et les habitants des villes de la côte atlantique. Ces derniers se partageaient entre autochtones et descendants des expulsés d'Espagne au XV<sup>e</sup>*

---

20 «Entre colonisation et décolonisation. La population juive d'Afrique du Nord», site [akadem.org](http://akadem.org).

siècle.» Une partie d'entre eux parlaient le judéo-arabe, l'autre partie «*le hakeriya, une variante de judéo-espagnol*» (*idem*). Au Maroc, les Juifs étaient moins occidentalisés, et en 1951 10% des Juifs marocains vivaient encore à la campagne.

L'emprise culturelle française sur les Juifs locaux variait selon les trois pays d'Afrique du Nord, l'Algérie étant celui où ils s'assimilèrent le plus aux «valeurs républicaines françaises». Les historiens identitaires de gauche, notamment anglosaxons, n'insistent jamais sur la condition discriminatoire de *dhimmi*, qui explique pourtant en grande partie pourquoi les Juifs d'Afrique du Nord choisirent le camp de l'impérialisme : tout simplement pour «*sortir de leur condition de minorité tolérée*» par les régimes musulmans.

A très long terme, l'inconvénient de ce choix politique apparaît clairement, puisque les Juifs nord-africains furent assimilés par une partie de la population algérienne, marocaine et tunisienne, comme des alliés de la puissance colonisatrice française et finalement prirent, pour la plupart, le chemin de l'exil à partir des années 1950 et surtout 1960.

Mais les avantages immédiats furent considérables, à commencer par l'instruction dispensée dans les écoles de l'Alliance israélite universelle (auparavant cette fonction était exercée par les missionnaires chrétiens), pour les plus pauvres, dans les lycées français pour les plus riches, et pour presque tous les Juifs en Algérie (sauf les Juifs du Sud qui ne furent pas naturalisés). Cette instruction leur permit d'assurer à leurs enfants une ascension sociale qui commença dans l'Empire français<sup>21</sup> (ils devinrent instituteurs ou petits fonctionnaires ; puis, à partir des années 30, ils entamèrent des études de médecine, de droit et de sciences, etc.) et se poursuivit en exil pour eux-mêmes ou leurs descendants.

En même temps, «de nombreux Juifs du Maghreb «*cessèrent d'être en symbiose avec le milieu musulman*» (R. Ayoun, 2006), et même «*s'éloignèrent du judaïsme traditionnel*», surtout en Algérie.

### Sources citées

M. Abitbol, «La citoyenneté imposée : du décret Crémieux à la guerre d'Algérie», in Pierre Birnbaum, *Histoire politique des Juifs de France. Entre universalisme et particularisme*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1990

Richard Ayoun, «L'exil des Juifs d'Afrique du Nord à l'époque contemporaine», *Insaniyat*, n° 31, 2006

Esther Benbassa, *Histoire des Juifs de France*, Seuil, 2000 (2<sup>e</sup> éd.)

André Chouraqui, *Histoire des juifs en Afrique du Nord*, tome 2 (*Le retour en Orient*), Éditions du Rocher, 1998

---

21 Selon Georges Bensoussan, ce qu'il appelle le « divorce » entre Juifs et Musulmans commença avant la création de l'État d'Israël, avant même l'invention du sionisme, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, justement avec cette différenciation scolaire et culturelle impulsée par l'influence occidentale, et par l'Alliance israélite universelle (cf. « Juifs en pays arabes : le grand déracinement 1850-1975 »), conférence de 2022 <https://www.youtube.com/watch?v=5CtI8iE06Q4> ).



Jérémy Guedj : «Juifs et musulmans d’Algérie en France. Cinquante ans d’exil partagé, entre mémoire, échanges et déchirements», *Hommes et migrations*, n° 1295, 2012

Ethan B. Katz, Lisa Moses Leff et Maud S. Mandel, *Colonialism and the Jews*, Indiana University Press, 2017

Jean Laloum, « Des Juifs d’Afrique du Nord au *Pletzl* ? Une présence méconnue et des épreuves oubliées (1920-1945) », *Archives Juives*, 2005/2, volume 38

P. E. Landau : «La communauté juive de France et la Grande Guerre», *Annales de démographie historique*, 2002, n° 1

Lazare Landau, «Aspects et problèmes spécifiques de l’histoire des Juifs en France», *Revue d’histoire de l’Église de France*, tome 59, n° 163, 1973

Philippe Landau, « “La patrie en danger” : d’une guerre à l’autre » in Pierre Birnbaum (*op. cit.*)

Pierre-Jean Luizard, *La République et l’islam. Aux racines d’un malentendu*, Tallandier, 2019

J. Mearsheimer et S. Walt, *Le lobby pro-israélien et la politique étrangère américaine*, La Découverte, 2010

Francesca Melzi d’Eril, «La revue *Romantisme* et le préjugé antisémite en France. Entre littérature et histoire», *Cahiers Jaurès* 2007/1, n° 183-184

Catherine Nicault, «La réceptivité au sionisme de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à l’aube de la seconde guerre mondiale», in Pierre Birnbaum (*op. cit.*)

Béatrice Philippe, *Être juif dans la société française. Du Moyen Age à nos jours*, Éditions Complexe, 1979, 1997

Aron Rodrigue, «L’exportation du paradigme révolutionnaire : son influence sur le judaïsme sépharade et oriental», in Pierre Birnbaum (*op. cit.*)

Lucette Valensi, *Juifs et musulmans en Algérie (VII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Tallandier 2016, Texto 2018

Colette Zytnicki, *Les Juifs du Maghreb. Naissance d’une historiographie coloniale*, PUPS, 2011